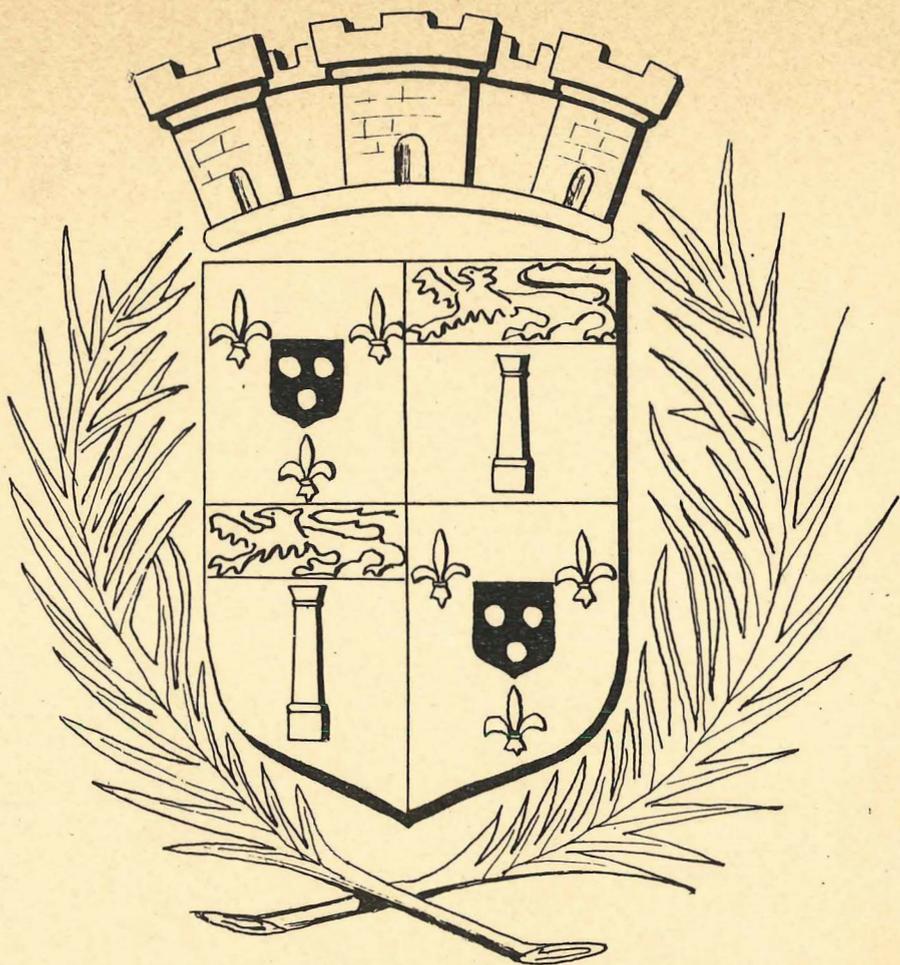


Antony - Seine.
Étude d'évolution urbaine

Auguste ROYER

Diplôme de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris



VILLE D'ANTONY

SEINE

ETUDE d'ÉVOLUTION URBAINE

1950.

Parvus ubi, pagus fuit,
urbem jam alluit unda.

Où il y eut un petit village,
le ruisseau arrose une ville.

(Devise d'Antony)

A N T O N Y

Etude d'évolution urbaine.

Commune essentiellement agricole, Antony n'était, en 1896, qu'un gros bourg de 2.500 habitants. Les céréales et la culture maraîchère ont fait longtemps la principale richesse de ce territoire. Pendant la belle saison, les cultivateurs d'Antony, comme tous ceux de cette région Sud de Paris, allaient chaque jour porter aux Halles Centrales, les légumes et les fruits réputés de leurs terres. La vie calme des champs n'a pas laissé de grandes traces dans l'histoire de cette petite cité rurale, malgré l'ancienneté de ses origines. Son nom seul, Antoniacus, villa ou domaine d'Antonius, est d'origine gallo-romaine. La voie romaine de Lutèce à Genabum la traversait.

Aujourd'hui, l'affluence de la population dans la région parisienne a transformé le caractère du pays. A la place des champs cultivés ne se trouvent plus que des terrains à bâtir et des villas familiales. Depuis 1900, une centaine de morceaux du territoire; les deux tiers de la commune, ont été lotis, ce qui indique bien la nature du changement que la localité a subi.

Le commerce et l'industrie se sont-ils développés dans la même proportion, afin de permettre aux 7.000 chefs de famille, une occupation normale à proximité de leur foyer ? Aucune industrie, aucun commerce important, ne s'est installé sur son territoire. Antony est ainsi devenue une ville de résidence, où les ouvriers viennent se reposer le soir auprès de leur famille et de leurs enfants. Le matin, dès le petit jour, c'est la précipitation vers les moyens de transport où, pressés et bousculés, ils se hâteront pour rejoindre, dans Paris ou ses faubourgs immédiats, le bureau, l'atelier, le chantier ou l'usine, où s'exerce leur labeur journalier.

La ville contemporaine est ainsi devenue une cité-dortoir, satellite de notre Capitale. Sa vie fait corps avec celle de la région parisienne, et du département de la Seine en particulier.

Dans l'étude que nous nous proposons, nous étudierons d'abord le cadre géographique de cette région Sud de Paris, le site d'Antony, ses avantages et ses inconvénients.

L'étude historique nous permettra de comprendre pourquoi les hommes se sont installés à l'emplacement du vieil Antony, pourquoi la déviation de l'antique voie romaine a entraîné le déplacement d'une partie de ses habitations vers une nouvelle artère, ainsi que les répercussions de la concurrence rail et route, à la suite de la construction de la ligne de chemin de fer de Paris à Orléans, qui réduisit presque à néant l'activité de la route reliant ces deux villes.

La construction de deux voies ferrées sur son territoire, dont une sur route, amena une population nouvelle à Antony, surtout depuis le début du XXème siècle, corrélativement avec l'extension de Paris. Les lotissements se multiplièrent d'une façon désordonnée, sans y apporter cependant aucune activité pour faire vivre ses 22.000 habitants.

La spéculation immobilière était le seul but des lotisseurs. Aucune des données modernes de l'urbanisme, ni même les nécessités de l'hygiène ne furent effleurées.

Le scandale des lotissements défectueux provoqua une mesure législative, la loi Sarraut, en vue de leur aménagement. Le Sénateur-Maire d'Antony (1912- 1940), M. Auguste Mounié, prit une part active à son élaboration, ainsi qu'à son application dans la Commune. 53 associations syndicales furent constituées à cet effet.

L'évolution d'Antony ne semble pas terminée. Elle suivra celle de l'industrie dans la région parisienne, et partant, le développement de Paris. Le plan d'aménagement de cette région, dans lequel Antony s'intègre naturellement, a fixé les données générales. L'adaptation et l'organisation locale moderne en découlent. L'état actuel, la vie et les besoins de ses habitants, doivent donc être connus dans toute leur précision, par les services d'Urbanisme de la Préfecture de la Seine, chargés de la préparation du projet d'aménagement communal.

Nous essaierons cependant de montrer quelques-unes des mesures qui paraissent urgentes pour préparer un nouvel accroissement et une répartition plus rationnelle de la population résidente.